

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Intitulé : Formation Expertise 2025 : Pondération de toutes les surfaces (habitation, commercial, industriel et bureaux) (EX09)

Durée : 3h30 (1/2 jour)

Modalité : Visio-conférence

Public : Administrateurs de biens
Chefs d'entreprise ou cadres dirigeants d'un cabinet par délégation

Objectifs pédagogiques : Savoir se servir des références qui peuvent être suivent les cas, indispensables, utiles mais également très dangereuses.

Pré-requis : - Être membre adhérent de l'Unis

Programme :

Durant cette demi-journée, des cas pratiques seront étudiés, après envoi préalable des documents nécessaires, à tous les participants.

- La pondération en matière d'habitation
 - Villas ou pavillons
 - Appartements
 - Immeubles
 - Utilité des pondérations et précautions à prendre avec les références

- La pondération en matière commerciale
 - Pondération classique
 - Pondération « UNIS »
 - Utilité des pondérations et précautions à prendre avec les références
 - La pondération en matière industrielle
 - La pondération en matière de bureaux

Moyens pédagogiques :

Études de cas. Présentation pratique et simulation.

Les exemples choisis par les participants seront traités collégalement.

Moyens d'évaluation :

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation.

Matériel nécessaire :

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

A propos de UN + Formations :

UN+ Formations C/O UNIS - 4 Rue de la République - 69001 LYON

04 12 05 72 90 | 9h - 12h et 14h - 17h | contact@unplusformations.immo

L'accueil des personnes en situation de handicap :

UN + Formations met en œuvre les solutions les plus adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder facilement à ses formations.

Notre référente handicap vous accompagnera grâce à un plan d'actions adapté à chaque situation de handicap, en collaboration avec nos partenaires et notre équipe pédagogique.

Dernière mise à jour : 08/10/2024